

Question élargie N°15 Entrée le 19.06.2024 Chambre des Députés Déclarée recevable Président de la Chambre des Députés

(s.) Claude Wiseler Luxembourg, le 19.06.2024 Monsieur Claude Wiseler Président de la

Chambre des Député.e.s Luxembourg

Luxembourg, le 19 juin 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, et conformément au règlement de la Chambre des Député.e.s, je me permets de poser une question élargie à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale ainsi qu'à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet de la médecine scolaire.

La transition de la médecine scolaire vers une « santé scolaire » est une des principales conclusions du Rapport sur l'analyse du fonctionnement de la médecine scolaire au Luxembourg, publié fin 2023. Dans son discours sur l'Etat de la Nation, Monsieur le Premier Ministre vient de réaffirmer la volonté du Gouvernement de faire évoluer la médecine scolaire dans cette direction. Je voudrais dès lors aborder certains aspects relevant des conditions de réalisation du rapport susmentionné, la question de la pertinence des conclusions du rapport pour la médecine scolaire telle qu'elle fonctionne aujourd'hui et les projets de réforme en phase d'élaboration.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

François BAUSCH Député